

face. Il a parlé de ses recettes budgétaires, mais ses dépenses budgétaires, à la dernière page du compte rendu officiel de mardi, le 29 mars, il ne les a pas mentionnées, parce que cela lui causerait de graves problèmes. Ce que je vais dire n'est pas du tout mentionné dans le budget du ministre des Finances. Ce n'est pas du tout indiqué dans ses calculs.

Il a oublié de nous dire que le premier mai 1966, c'est-à-dire dans un mois, un montant d'emprunt de 325 millions de dollars vient à échéance.

Où va-t-il prendre l'argent? Ce n'est indiqué nulle part.

Et cela coûte en intérêts, cette année seulement, \$11,375,000. Et si c'était tout pour cette année!

Mais non, le 1^{er} septembre un autre emprunt au montant de \$245,202,200 vient à échéance. Et encore le 1^{er} septembre, un autre emprunt de 205 millions à échéance. Le 1^{er} novembre, toujours en 1966, un emprunt de \$23,320,000 vient à échéance. Le 15 décembre, trois autres emprunts viennent à échéance; un de 175 millions, un de 125 millions, un de 150 millions. Ce qui fait un total d'emprunts, dont l'échéance arrive en 1966, de \$1,248,522,900.

L'honorable ministre des Finances ne nous a pas dit où il prendrait l'argent pour rembourser tout ça. Est-ce qu'il va nous dire, monsieur le président—et j'aimerais qu'il réponde à cette question-là—qu'on ne paie pas nos dettes? Est-ce qu'il va emprunter pour payer cette dette-là? Il va être obligé d'emprunter pour payer les dettes échues dans le courant de l'année.

Mais à ce moment-là, remarquez bien ce qui va se produire, c'est que cela a été emprunté depuis longtemps, et à cette époque-là, les taux d'intérêt étaient bas: 3½, 3¾, 4, 4¼ et 4½. Mais s'il emprunte de nouveau, cet intérêt va monter à 5¼, 5½, 6 p. 100. Il va y avoir des frais pour les courtiers, qui vont réémettre d'autres obligations pour faire face à un milliard 238 millions de dettes, montant qui devient échu en 1966. Et dans le budget de l'an prochain on verra les intérêts augmentés si ce montant-là n'a pas été remboursé.

L'honorable ministre des Finances peut-il nous dire où il va prendre l'argent pour rembourser ce montant-là? Comment se fait-il qu'il n'en a pas parlé dans son exposé budgétaire? Est-ce qu'il a décidé de ne plus rembourser les dettes du Canada, quoi? Est-ce qu'il a décidé de faire faillite? Il serait temps de faire faillite...

M. Béchard: Il y a la Banque du Canada.

Une voix: Non.

M. Grégoire: A-t-il décidé de faire faillite?

[Traduction]

L'hon. M. Sharp: Puis-je assurer au député que ce n'est pas là mon intention, monsieur l'Orateur.

• (2.50 p.m.)

[Français]

M. Grégoire: Monsieur le président, l'honorable ministre des Finances nous dit que ce n'est pas son intention, mais est-ce qu'il pourrait nous dire où il va prendre l'argent pour rembourser ce montant de 1 milliard 200 millions? L'honorable ministre des Finances peut-il nous le dire? Il reste assis. Pas capable de répondre? Pas capable de répondre?

[Traduction]

L'hon. M. Sharp: Avec la permission du député, monsieur l'Orateur, je dirais que s'il avait bien lu mon exposé budgétaire, il aurait constaté que nous avons tenu compte de toutes ces questions afin de répondre aux besoins du gouvernement. On donnait aussi à entendre, dans le Livre blanc et ailleurs, que nous avions l'intention de rembourser ces prêts, de maintenir par d'autres moyens les finances du pays en bon état et de maintenir le climat de confiance au Canada et dans notre devise.

[Français]

M. Grégoire: Un homme d'affaires, monsieur le président, qui répondrait comme cela ne serait plus considéré comme un homme d'affaires. Parce que depuis la Confédération, jamais le gouvernement canadien n'a remboursé un seul cent de ses dettes sans en emprunter ailleurs pour ce faire.

Ce qui veut dire qu'au cours de cette année, l'année prochaine et les autres années, on va emprunter pour payer les sommes qu'on avaient empruntées en 1867, et même avant. Ce qui veut dire, monsieur le président, que les sommes d'argent que le Canada a dépensées pour acheter des habits rouges pour mettre sur le dos des soldats qui ont défendu le Canada contre les États-Unis, en 1812, eh bien, cela fait 25 et 30 fois qu'on les paie en intérêt, qu'on remprunte encore pour payer le capital là-dessus.

Il va venir me dire que c'est une bonne méthode de gérer un pays. On a payé 30 fois, cela n'existe plus, mais on le doit encore et on va remprunter pour payer ce qu'on doit encore.

Et ce n'est pas tout, monsieur le président les emprunts. En 1967 il va y avoir un autre montant de 867 millions qui deviendra échu. En 1968, un montant d'un milliard 981 millions sera échu. Et chaque année le gouver-